

Extrait de :

NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

1968

Troisième partie. Décisions judiciaires relatives à des questions concernant
l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui
sont reliées

Chapitre VII. Décisions des tribunaux internationaux



Copyright (c) Nations Unies

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Pages</i>
ledit État — Question de savoir si la Conférence peut inviter des États autres que ceux mentionnés dans la résolution convoquant ladite conférence . . .	221
11. Question de savoir si le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux peut examiner la situation dans un territoire avant que sa décision d'inclure ce territoire dans la liste des territoires auxquels la Déclaration est applicable n'ait été approuvée par l'Assemblée générale	222
12. Procédure permettant aux États de devenir parties aux traités pour lesquels le Secrétaire général exerce les fonctions de dépositaire — Déclaration d'acceptation de la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice, conformément au paragraphe 2 de l'Article 36 du Statut de la Cour	224
13. Pouvoir autonome et exclusif du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies en ce qui concerne la nomination, le transfert et la promotion du personnel de l'Office	226
14. Portée et effet des privilèges et immunités devant être accordés en vertu de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies au personnel recruté sur le plan local	228
15. Question de savoir si le traitement d'un fonctionnaire peut faire l'objet d'une saisie ordonnée par un tribunal	232
 Troisième partie. — Décisions judiciaires relatives à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées	
CHAPITRE VII. — DÉCISIONS DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX	237
CHAPITRE VIII. — DÉCISIONS DES TRIBUNAUX NATIONAUX	238
 Quatrième partie. — Répertoire et bibliographie juridiques de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées	
CHAPITRE IX. — RÉPERTOIRE JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES	
A. — RÉPERTOIRE JURIDIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	241
I. <i>Assemblée générale et organes subsidiaires</i>	
1. <i>Assemblée plénière et grandes commissions</i>	
A) <i>i)</i> Documents relatifs aux points de l'ordre du jour présentant un intérêt juridique (vingt-deuxième session [24 avril-12 juin et 23 septembre 1968])	
1) Non-prolifération des armes nucléaires <i>a)</i> Rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (point 28 de l'ordre du jour)	242
2) Question du Sud-Ouest africain (point 64 de l'ordre du jour)	242

Chapitre VII

DÉCISIONS DES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX

[Aucune décision relative à des questions concernant l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales qui lui sont reliées n'a été rendue pas des tribunaux internationaux en 1968.]